14e année
numéro 272

10 Juin 1938
prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

PERMANENCE : Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 272

(10 juin 1938)

La Conférence de la Pentecôte

Bloc contre la guerre et l'union sacrée

C'est avec satisfaction, et je dirais presque avec joie si les événements n'avaient la gravité qui, précisément, nous réunissait, que je suis sorti de la Conférence nationale convoquée pour les 4 et 5 juin à Paris, rue Chaudron, par le Centre syndical d'action contre la guerre. Les assemblées se suivent, mais ne se ressemblent pas...

Ce n'est pas seulement au récent Congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne que je pense. C'est aussi à la Conférence dite de Saint-Denis qui connut, en 1935, l'échec que nous avons marqué ici. Je peux dire qu'aujourd'hui, cet échec est réparé. En nous limitant sagement au seul terrain syndical, nous avons, cette fois, réussi la synthèse souhaitée, et tous les lecteurs de la *R. P.* s'en réjouiront.

Les participants étaient à peu près cent cinquante, au nombre desquels quarante et un venus de province. Ce nombre n'avait rien d'excessif. Il nous a permis de travailler avec ordre, avec méthode, presque sans inutiles paroles. Conférence de travail. Décisions pratiques. Esprit d'unité. Ces caractéristiques du syndicalisme furent celles de l'assemblée dont je dois faire ici un compte rendu aussi objectif que possible.

SAMEDI 4 JUIN (APRES-MIDI)

Giroux, des Agents des P.T.T., préside la première séance assisté de Mourot (Aisne) et de Geslin (Métaux parisiens). Très sobrement, il ouvre la Conférence et donne tout de suite la parole à Maupioux, qui va présenter un bref rapport sur les travaux du Comité provisoire d'organisation.

Quelques chiffres

Maupioux rappelle l'enthousiasme des adhésions reçues sitôt lancé le premier tract, après la réunion des militants parisiens, enthousiasme mitigé, d'ailleurs, d'un peu de méfiance, car, des comités « on en a tellement vu »... Il s'agit aujourd'hui de ne pas recommencer Saint-Denis, et tout le monde le comprend. Maupioux souligne certains résultats obtenus dans le domaine moral : depuis la formation du Centre, le ton de ceux qui nous combattent a changé; les déclarations du bureau confédéral ne sont plus les mêmes. Au point de vue matériel, Maupioux donne des chiffres intéressants. Le Centre a reçu à ce jour 3.220 adhésions individuelles se répartissant comme suit par Fédérations :

Agriculture, 3, Alimentation, 27; Bâtiment, 49; Bijou, 4; Cheminots, 78; Eclairage, 11; Employés, 460; Enseignement, 466; Livre, 189; Métaux, 400; Mineurs, 59; P.T.T., 627; Produits chimiques, 13; Services de santé, 43; Services publics, 91; Tabacs, 1; Techniciens, 124; Transports, 261; Travailleurs de l'Etat, 11; Coiffeurs, 10; Fonctionnaires, 111; Divers et indéterminés, 182.

Une trentaine d'organisations syndicales ont donné, d'autre part, leur adhésion collective et notamment : Les agents des P.T.T. de Calais, de la Loire, du Vaucluse, de Maine-et-Loire, les ambulants de la ligne des Pyrénées; les employés des P.T.T. de l'Oise; plusieurs syndicats et l'Union locale de la Maurienne; les sections du S. N. des instituteurs de la Haute-Vienne, du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche, de l'Allier, de l'Aisne; les voyageurs et représentants de Rouen; les teinturiers et le bâtiment de Saint-Etienne; les cheminots de Villeneuve-sur-Lot; les typos et les correcteurs parisiens; les mineurs pensionnés de Harnes; la 3e section des boulangers de la Seine; les bouchers de Bordeaux; l'Enseignement secondaire d'Alger; les employés des Magasins réunis Montparnasse, etc.

On le voit, le Centre a pris un bon départ.

Après l'évocation d'intéressantes initiatives locales (Loire, Valence) Maupioux donne les modestes chiffres de la trésorerie : 3.475 francs de recettes (dont 1.000 francs versés par le Gaz de banlieue) et 2.700 francs de dépenses.

Recherche des moyens d'agir

La discussion commence. Giroux indique que notre mouvement est un mouvement d'opposition à toutes les guerres. Il s'est créé quand nous avons vu, avec stupeur, les dirigeants syndicaux prendre position pour la défense nationale. Mais ce n'est pas un organisme de tendance. D'autre part, nous devons nous limiter au plan syndical. Notre objectif est le changement de la politique suivie par la C.G.T. et qui mène à la guerre et à l'union sacrée.

Quelques mots de Lachastre, des Métaux parisiens, puis Michel Alexandre (Enseignement) pose une question pratique et urgente. Après avoir donné quelques exemples de la déformation systématique des faits par quoi on trompe la classe ouvrière, et, à ce propos, discrètement évoqué certains dessins bellicistes publiés par *Syndicats*, il demande que le Centre fasse très rapidement une feuille d'information destinée à lutter contre les mensonges qui empoisonnent l'opinion.

Cette proposition sera un des éléments dominants de la discussion. Brièvement, j'indique qu'il faudrait bien se soucier de l'invraisemblable politique extérieure suivie par le quotidien confédéral, puis Bravet, de l'Enseignement de l'Ardèche, cite l'exemple des tracts périodiques édités par les camarades de la vallée du Rhône. Emery nous apprendra plus tard que ces tracts périodiques ont atteint le chiffre coquet de 700.000 exemplaires.

Walter est un métallurgiste parisien. Il dépeint le régime à l'intérieur des usines. Nous faisons maintenant 45 heures pour la défense nationale, et notre syndicat, entièrement dominé par un parti politique, a donné son accord. Les effectifs baissent, car bien des camarades ne comprennent plus. Walter soulève des exclamations quand il indique qu'aux usines Gnome-et-Rhône on fait 45 heures pour fabriquer des moteurs d'avions destinés à l'Allemagne hitlérienne. Au point de vue des moyens

de lutte contre la guerre, Walter se déclare partisan de la grève générale.

Turpin montre les progrès du mouvement dans le Calvados; Fournier, des techniciens de la métallurgie, évoque certains incidents provoqués à l'usine nationalisée La Lorraine; Coudert demande que le Centre confédéral d'éducation ouvrière fasse des causeries pacifistes à la radio; puis Weber, de l'Enseignement, insiste sur l'utilité de la proposition formulée par Alexandre. La situation est grave. Elle peut devenir tragique. Alexandre a donné pour certain que, le 21 mai dernier, lors de l'alerte tchécoslovaque, la mobilisation française fut envisagée. En tout cas, la mobilisation morale est déjà faite, à l'aide d'organes comme *Messidor*. Il faut lutter, et on ne le peut qu'en éclairant la masse et en s'appuyant sur elle.

Modiano demande : Que mettrons-nous dans nos tracts? Ses préférences vont à des affirmations nettes, et, comme moyen d'action, à l'embargo sur les matières premières, celles-ci étant, pour une très grande part, possédées par les démocraties.

Après Loréal, qui est d'avis de maintenir le mouvement dans le cadre syndical, Caubel suggère une grève générale de 24 heures d'avertissement et signifiant l'opposition de la classe ouvrière à la guerre, puis Suberfontan insiste sur le problème des matières premières, question essentielle à son avis.

Alle, de Compiègne, voudrait une propagande plus intense et réclame en particulier l'édition d'un journal. Chazoff va plus loin que lui, beaucoup plus loin; il provoque l'étonnement de l'assistance en demandant tout net que le Centre envisage la publication d'un journal quotidien.

Ebrard, un jeune des cheminots, signale que sa Fédération dénonce les envois de matières premières et d'armes à Franco, mais qu'elle se borne là et ne songe point à demander à ses membres de ne pas effectuer ces transports.

On entend un camarade des P.T.T., Vernier, un croyant, qui demande à tous de mener la lutte contre la guerre avec foi, puis Chenna développe une résolution à tendances trotskystes.

La course de la guerre et de la paix

Salembier, secrétaire de l'U.D. du Nord, excuse Dumoulin empêché par la maladie de Mme Dumoulin d'être parmi nous. En quelques phrases martelées, il nous dit que la politique actuelle de la C.G.T. a une cause essentielle, c'est l'emprise d'un parti politique sur le mouvement syndical. Mais s'il y avait un effort sérieux, la situation ne tarderait pas à se retourner. On peut agir dans la classe ouvrière. La guerre et la paix sont en train de faire une course. Aidons la paix à la gagner. Même si nous ne sommes momentanément qu'une minorité, soyons une minorité agissante.

Faucier, militant de l'Union anarchiste, est partisan de l'indépendance absolue du Centre. La chose la plus importante, c'est, à son avis, l'organisation de l'action. Fronty, qui intervient derrière lui, remarque que les uns et les autres parlent comme si nous étions dans un congrès confédéral. En réalité, nous avons à nous préoccuper de porter nos idées au pouvoir dans la C.G.T. Pour ce, coordonnons notre presse et organisons notre propagande orale.

Anne Boirard — dont on vend, dans la salle, une brochure intitulée *Pourquoi j'ai quitté « Nouvel Age »* — se réjouit de l'atmosphère du débat. Elle insiste pour qu'on retienne la proposition Alexandre. Nous devons commencer sur des bases modestes, mais solides, ce qui n'empêche nullement de voir grand. Anne Boirard a la conviction que « l'avenir est à nous ». Le problème de la guerre doit être, selon elle, traité sur le plan économique. Enfin, Anne Boirard souhaite une organisation libre et tolérante.

La séance est levée après l'intervention de Jules Hiot, du Cercle syndicaliste lutte de classes, qui désire lier la lutte contre la guerre aux revendications ouvrières et à la critique d'ensemble de la politique de la C.G.T. Près de vingt-cinq interventions, pour la plupart exemptes de phraséologie, ont donné à ce premier contact un caractère réconfortant.

DIMANCHE 5 JUIN (MATIN)

On se retrouve le lendemain matin, et, sous l'autorité bon enfant de Guiraud, de l'U.D. de la Gironde, assisté de Walter et de Jeanne Laurent (Instituteurs de l'Allier), le débat reprend par une intervention de Mourot qui voudrait que le Centre dénonçât « tous les partis et tous les chefs ».

C'est ensuite Hervé, des techniciens, qui, lui aussi, apporte le point de vue du Cercle syndicaliste lutte de classes. La lutte contre la guerre n'est, à son sens, qu'un des objectifs à atteindre. Il faut se dresser contre les communistes et aussi contre les réformistes, contre le fonctionnarisme syndical, contre la paix sociale. Surtout, n'aggravons pas la confusion. Situons-nous clairement.

Tendance ou bloc ?

Un problème se précise. Il s'agit de savoir si le Centre sera une tendance syndicale avec des principes et un programme, ou s'il sera un rassemblement de tous ceux qui veulent empêcher la guerre.

Louis Vallon, des journalistes, indique opportunément qu'il s'est presque toujours trouvé à la droite du mouvement ouvrier, mais que cela ne l'empêche pas de s'unir aux avant-gardes lorsque c'est nécessaire. Il faut une politique positive de paix. Soyons le moins possible sectaires. D'ailleurs, l'attitude qu'on prend pour agir n'est pas forcément la même que celle que l'on prend pour juger.

Lachastre propose l'envoi de télégrammes; Gourdin indique la position favorable de la Fédération des techniciens, puis Colette Audry se demande s'il ne vaut pas mieux, en effet, que nous soyons un rassemblement au sein duquel tous les points de vue pourront se confronter.

Bravet insiste sur la nécessité de prendre des mesures pratiques et, en particulier, de préparer une motion simple et claire pour le prochain congrès de la C.G.T. Il croit que le quotidien soulèverait trop de difficultés et préconise des hebdomadaires régionaux, à l'exemple de la Loire.

Juin dresse une sorte d'historique du mouvement. Puis, se tournant vers l'avenir, il pose la question d'orientation. Devons-nous être un comité de protestation ou un comité d'action? demande-t-il. Il se prononce quant à lui pour un comité d'action, qui reposerait surtout sur le prolétariat industriel et préconiserait la grève générale.

Albertini rétorque qu'il faut faire le bloc et qu'on n'y parviendrait pas si l'on décidait de mener à la direction de la C.G.T. une opposition sur tous les points. La grève générale est, à ses yeux, une utopie, il la considère comme infaisable aujourd'hui. Déterminons une action modérée mais capable d'influer sur la situation diplomatique dans le sens de la paix.

Chazoff précise son idée de quotidien, Caubet la sienne d'une grève générale préventive, par exemple pour le 2 août 1938; puis, voici à la tribune Emery, qui nous « supplie d'aboutir ». Aboutir, cela veut dire adopter les dispositions qui pourront rendre nos idées plus efficaces qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Emery est particulièrement applaudi. Faucier termine la discussion en se déclarant d'accord avec Juin pour l'application de mesures positives. Tous les orateurs inscrits ont parlé.

Ample débat, où près de 40 camarades sont intervenus, dans le calme le plus complet et sans la moindre obstruction. Il s'agit maintenant de conclure : 1° établir le texte d'un nouveau manifeste; 2° prendre des mesures d'organisation. A cet effet, deux commissions sont désignées, et la séance est levée. Il est 13 heures.

DIMANCHE APRES-MIDI

Les deux commissions se réunissent à 14 heures 30. A 16 heures, comme prévu, la conférence reprend. Cette fois, c'est un homme du Nord qui préside, Salembier, en compagnie de Delsol et de Bravet.

Premier rapport, celui de la commission d'organisation. Voici la résolution qu'elle présente et qui est adoptée à l'unanimité :

Résolution sur l'organisation

Le Centre syndical d'action contre la guerre n'est pas un groupement de tendance.

Il reçoit l'adhésion des syndiqués de la C.G.T. désireux d'agir contre la guerre et l'union sacrée.

Respectueux de l'unité des organisations syndicales, il se donne pour tâche d'obtenir qu'elles mènent une lutte vigoureuse pour la défense de la paix et pour la renaissance de l'internationalisme ouvrier.

La conférence nationale de Pentecôte décide de coordonner toutes les bonnes volontés sur les bases suivantes :

1° Création dans chaque département et dans chaque localité de groupes de propagande contre la guerre et l'Union sacrée, qui se tiendront en liaison intime, en particulier par la désignation de correspondants locaux et régionaux, avec la commission nationale de propagande nommée aujourd'hui.

2° Organisation de tournées de conférences publiques et de réunions d'information ayant pour objectif de dresser la classe ouvrière et ses militants contre les menaces de guerre.

3° Propagande sous toutes les formes pour empêcher la mobilisation des consciences et la déformation systématique des faits, et, notamment : a) réaliser un bulletin d'information quotidien destiné à l'ensemble des adhérents et à la propagande; en attendant la parution et les possibilités, édition d'un bulletin (ronéotypé ou imprimé) destiné aux correspondants locaux; ce bulletin paraîtra toutes les semaines et toutes les fois qu'un événements précis l'exigera; b) édition de tracts périodiques à l'exemple de nos camarades de la vallée du Rhône; c) utilisation de la presse existante, pour l'insertion de communiqués fréquents; d) appel à la libre initiative de tous les groupes locaux et régionaux.

4° Sans cesser de maintenir l'indépendance du syndicalisme à laquelle tous les participants à la conférence se déclarent attachés, établissement de contacts avec les groupements qui poursuivent la défense de la paix; ces contacts, toutefois, ne pourront jamais être permanents.

Le Centre syndical fait appel à tous ceux qui lui donnent leur adhésion pour qu'ils s'imposent une contribution volontaire afin d'alimenter sa trésorerie. En outre, une carte postale de propagande vendue un franc sera éditée. Les sommes reçues seront utilisées entièrement pour l'organisation de la propagande, à l'exclusion de toute fonction permanente rétribuée.

La commission nationale de propagande est chargée de la mise à exécution des mesures ci-dessus arrêtées. Elle reçoit le mandat de prendre les décisions commandées par les événements et, en cas de nécessité, de réunir une conférence nationale groupant : 1° les délégués des groupes territoriaux constitués; 2° les représentants des organisations syndicales qui ont donné leur adhésion au Centre. Cette commission se composera de onze camarades parisiens (1) et de sept camarades de province choisis par les régions ci-après : Nord, Lyon, Bordeaux, Loire, Midi, Est, Ouest.

La conférence déclare que tous les membres du comité doivent prendre l'engagement de ne pas faire prévaloir leurs conceptions idéologiques propres, mais tendre tous leurs efforts pour la lutte contre la guerre et contre l'Union sacrée.

Adoption du manifeste

Giroux donne lecture du projet de manifeste adopté par la commission. Cela ne soulève qu'une courte discussion, au cours de laquelle s'accusent quelques divergences sur le boycott et l'embargo. Finalement, après modifications, l'unanimité se fait, moins six voix, pour approuver le texte définitif que nous reproduisons ci-dessous. Il est 18 heures. Le président déclare la séance levée, après que Maupioux eut annoncé qu'une liste de souscription parmi les participants a atteint le total remarquable de 1.225 francs.

Les camarades que j'ai pu consulter m'ont fait part de leur satisfaction des résultats atteints par la conférence heureusement conduite à son terme. Ils se sont séparés avec le désir commun de mettre en œuvre les décisions librement prises. Ils exprimeront ainsi la volonté de la classe ouvrière française, acquise à la paix en dépit de quelques dirigeants fanatiques ou aveugles. Loin de faire œuvre de tendance, eux seuls resteront fidèles aux résolutions de la Confédération Générale du Travail, au syndicalisme et à son unité.

M. CHAMBELLAND.

Le manifeste adopté

Le Centre syndical d'action contre la guerre est un mouvement d'opposition absolue à toutes les guerres.

Il est né de l'attitude d'un trop grand nombre de militants syndicaux se résignant à l'Union sacrée et acceptant, soutenant même la course aux armements.

Il est la réaction légitime et nécessaire contre cette trahison du pacifisme ouvrier et cette adhésion aux solutions nationalistes.

Il rassemble tous les syndicalistes artisans passionnés de l'entente entre tous les peuples, désireux de forcer la C.G.T. à demeurer fidèle aux mots d'ordre traditionnels du syndicalisme français et à engager une action farouchement hostile à l'Union sacrée.

(1) Voici les onze camarades désignés par la conférence : Juin, Maupioux, Emilie Lefranc, Charbit, Alexandre, Walter, Giroux, Chazoff, Simonnet, Hervé et Chambelland.

Les membres du Centre syndical d'action contre la guerre, profondément convaincus que la guerre ne résout rien, absolument certains qu'après avoir fait régner la servitude la plus dégradante, la guerre accumulera les ruines, les destructions jusqu'à la mort de la civilisation, prennent l'engagement de lutter sans trêve ni merci sur le plan syndical en exerçant une action directe et constante contre leurs deux adversaires naturels, l'Etat et le patronat, et en préconisant toujours des solutions pacifiques à toutes les causes de conflit quelles qu'elles soient.

Pour nous la guerre n'est pas fatale.

Elle ne peut avoir lieu sans un minimum de consentement des peuples.

Il est toujours possible de faire la paix, et à tous les problèmes internationaux on peut trouver une solution raisonnable.

Il suffit pour cela que la classe ouvrière exige la vérité, et impose aux gouvernements une politique de compréhension, de négociations, d'entente et de désarmement matériel et moral.

Pour obtenir une telle politique, il est indispensable que la classe ouvrière exige à son tour de la C.G.T. le respect des principes initiaux du syndicalisme.

⁂

Ayant ainsi rejeté tout recours à la force et à la violence et dressé devant la guerre le barrage d'un refus formel, le Centre syndical d'action contre la guerre estime qu'il faut travailler sans relâche à construire la paix elle-même.

A l'intérieur du pays il doit poursuivre avec clairvoyance et ténacité la lutte contre toutes les formes de dictature mais il ne saurait admettre que l'action antifasciste serve de prétexte à des conflits internationaux.

Le réveil des peuples asservis ne se fera jamais par l'intervention de « missionnaires armés », et de tels conflits auraient comme première conséquence la généralisation de la dictature par l'avènement du despotisme militaire.

⁂

Sans le mensonge la guerre ne serait pas.

C'est par lui qu'on la rend possible. C'est par lui qu'on prépare la « mobilisation des consciences » à la fois prélude et complément de la mobilisation des hommes.

Un des devoirs essentiels du syndicalisme est donc de mettre en garde les classes ouvrière et paysanne contre les campagnes d'excitation et de fausses nouvelles qui créent la psychose de guerre et arrachent en un moment de folie collective l'indispensable consentement à la tuerie.

Le véhicule principal du mensonge c'est la presse, d'où nécessité d'un redressement vigoureux de la presse confédérale et même syndicale.

⁂

La France porte une grave responsabilité dans l'infernale course aux armements. Ses gouvernements ont systématiquement fait échec à toutes les propositions de désarmement présentées depuis la signature du traité de Versailles.

Il faut reprendre ces propositions.

La course aux armements, une effroyable expérience le prouve, c'est la course à l'abîme. C'est la ruine de l'Etat et du pays. C'est l'écrasement des ouvriers et des paysans sous des charges fiscales toujours plus lourdes. C'est l'échec de toute tentative de progrès social et le retour sur les réformes déjà acquises (exemple : les 45 heures).

C'est aussi et surtout la triste duperie de l'Union sacrée et la paralysie des organisations syndicales.

Le surarmement entretient la terrible illusion d'une victoire facile et rapide mais n'aboutit en réalité qu'à l'affreux réveil ou à la mort sur les champs de bataille.

⁂

Des traités secrets et des alliances particulières ont conduit à la formation de blocs antagonistes et ont créé un état alarmant « d'insécurité collective ».

Au nom de la « paix indivisible » les peuples n'ont pas à souscrire à des engagements pris sans leur consentement dans le secret des chancelleries et qui, comme en 1914, les entraîneraient dans une guerre généralisée.

C'est pourquoi le « Centre syndical d'action contre la guerre » décide d'engager dans le pays une vigoureuse et persévérante action en faveur d'une politique de paix et en vue d'obtenir l'ouverture d'une conférence européenne chargée de réaliser :

1° La révision ou l'abrogation des clauses encore existantes des traités de 1919 et ceci en application des articles 17 et 19 du pacte de la S.D.N. qui permettent de procéder à un nouvel examen des clauses devenues inapplicables ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde.

2° La répartition judicieuse des matières premières et des richesses mondiales nécessaires à la vie.

3° L'organisation fédérale de l'Europe dont la condition essentielle est le rapprochement des peuples et en particulier des peuples allemand et français.

4° L'arrêt immédiat de la course aux armements.

Pour atteindre ces objectifs, tous les peuples doivent se faire représenter à cette conférence afin d'y rechercher les moyens pratiques et équitables pour résoudre les problèmes territoriaux, économiques et pour assurer le désarmement général.

Cependant, ne voulant pas se borner à cette action préalable, le « Centre syndical d'action contre la guerre » déclare que devant un péril imminent il mettra en œuvre les moyens propres à la classe ouvrière qui détient entre ses mains toutes les possibilités de production.

Par la grève générale préventive, déjà réalisée en des circonstances moins tragiques, et par tous les moyens d'action directe en son pouvoir, le monde ouvrier peut et doit faire reculer les gouvernements et empêcher la guerre.

Seule l'action directe des prolétariats fera la paix du monde.

LE MARTYRE DE LA TUNISIE

En reproduisant quelques extraits d'un appel du Secours international, indiquons que nous publierons prochainement une étude de Finidori, retour de Tunisie :

Tous les jours des dizaines d'années de prison s'abattent sur les Tunisiens. Des tribunaux militaires permanents sont institués et leurs jugements immédiatement exécutoires. A Sousse ce sont trois Tunisiens condamnés, le 13 avril dernier, à chacun un an de prison pour violences à agents.

Le 14 avril, le tribunal de Sousse condamnait huit Tunisiens à un an de prison, un à huit mois, sept autres à dix mois pour violences à agents. Un seul sursis fut accordé par le tribunal. Le 22 avril le tribunal militaire a siégé à Tunis contre trente détenus. Les peines ont atteint jusqu'à cinq ans de prison.

Le lendemain, le tribunal de Sousse condamnait son 98e inculpé, distribuant sa 69e année de prison et les derniers 20.000 francs d'amende par quoi il soldait la manifestation d'avril. Il lui reste trente inculpés à juger. Le 27 avril et le 2 mai, le tribunal militaire de Tunis a distribué des condamnations allant jusqu'à cinq ans de prison. La presse parle de tracts appelant à tuer les Européens « jusqu'à ce que le sang monte aux genoux ». Mais la même presse rapporte les condamnations de « néo-destouriens » à cinq, trois et un ans de prison pour avoir promené des bannières appelant à la lutte. Dans la seule journée du 4 mai, 14 condamnations à Tunis et 16 à Sousse.

Enfin le tribunal de Tunis a prononcé la peine de vingt ans de bagne et vingt ans d'interdiction de séjour contre Ben Ferjani, accusé d'avoir tiré un coup de revolver en direction d'un brigadier, sans toutefois l'atteindre.

Pour le respect du droit d'asile!

Il faut plus qu'une protestation : un engagement

Nous n'avions pas encore parlé du scandaleux décret-loi du 2 mai sur les étrangers parce que nous pensions que contre une telle infamie il fallait plus qu'une protestation.

Ce décret, illégal d'ailleurs, punit non seulement de peines colossales les proscrits étrangers qui n'auront pas eu l'heur de plaire à un policier ou à un quelconque politicien, mais encore il prétend organiser la délation et le mouchardage à leur égard. Désormais, en vertu de ce décret scélérat, toute personne antifasciste qui aura donné asile à un étranger antifasciste placé en situation « irrégulière » sera passible d'un mois à *un an de prison*. Or, comme la police française a « refoulé » ou expulsé des milliers d'antifascistes, et sans doute en refoulera et en expulsera davantage encore, ce sont des milliers ou des dizaines de milliers d'antifascistes qui ne pourraient trouver asile en France si nous nous pliions à ce décret.

Nous ne nous y plierons pas.

Et nous ne sommes pas seuls à ne pas vouloir nous y plier. Quiconque, comme disait le poète, « sent battre quelque chose sous sa mamelle gauche » a rougi de honte devant l'infamie qu'on l'invitait à commettre. Et c'est pourquoi plusieurs personnes, de différents milieux, se sont trouvées spontanément d'accord pour penser qu'il leur fallait déclarer publiquement et solennellement qu'en ce qui les concernait elles ne « tiendraient aucun compte du décret ».

Voici le texte qui a été rédigé, et auquel nous demandons à nos amis de bien vouloir apporter, eux aussi, leur signature en l'adressant directement à la *R. P.* :

Le 2 mai 1938, le Gouvernement a pris un décret-loi contenant les paragraphes suivants :

Art. 3. — *L'étranger qui, sans excuse valable, aura omis de solliciter dans les délais réglementaires la délivrance d'une carte d'identité, sera, sans préjudice des amendes fiscales, passible d'une amende de 100 à 1.000 francs et d'un emprisonnement de un mois à un an.*

Art. 4. — *Tout individu qui, par aide directe ou indirecte, aura facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger sera puni des peines prévues à l'article précédent.*

Ce décret-loi est purement et simplement illégal.

Car il n'a aucun rapport avec l'objet des décrets-lois acceptés par le Parlement.

En vertu d'une « loi tendant au redressement financier », du 13 avril 1938, le Gouvernement a été autorisé à prendre « les mesures qu'il juge indispensables pour faire face aux dépenses nécessitées par la défense nationale et redresser les finances et l'économie de la nation ».

Le décret-loi sur les étrangers n'a aucun rapport avec les dépenses pour la défense nationale ni avec les « finances et l'économie de la nation ». Ou alors n'importe quelle mesure fasciste pourrait être prise sous le même prétexte. Le Gouvernement pourrait aussi bien supprimer, par exemple, la liberté de la presse.

Illégal, le décret punissant toute aide apportée aux étrangers en situation irrégulière, est aussi immoral et inhumain.

Depuis qu'il y a une morale, l'humanité a glorifié l'assistance aux proscrits. Cette assistance est aujourd'hui en certains cas proclamée délictueuse et punissable.

La France s'honorait, sous tous les régimes antérieurs, d'offrir, aux émigrés politiques, une hospitalité sans réserve. Aujourd'hui c'est un gouvernement qualifié de démocratique qui condamne l'aide apportée dans certaines circonstances à ces réfugiés.

En mai 1871, la Belgique avait interdit l'entrée de son territoire aux « Communards ».

Victor Hugo, qui n'avait pas approuvé la Commune, et qui habitait alors Bruxelles, refusa de s'incliner devant une telle décision. Il écrivit dans une lettre à « l'Indépendance belge », le 26 mai 1871 :

« L'asile est un vieux droit, c'est le droit sacré des malheureux... Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre... J'offre l'asile à Bruxelles. »

Fidèles à cet exemple, les soussignés déclarent qu'ils ne tiendront personnellement aucun compte d'une décret-loi illégal, inhumain, contraire aux plus nobles traditions de notre pays.

Albertini, professeur d'école normale; Jeanne et Michel Alexandre, agrégés de l'Université; Colette Audry, professeur; Barrué, agrégé de l'Université; Bayard, ingénieur en chef des P.T.T.; Boyau, instituteur; Boville, secrét. des Boulangers de la Seine; Caps, instituteur; Félicien Challaye, agrégé de l'Université; Daudin, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux; Delsol, secrétaire du Gaz de banlieue; Digat, secrétaire des agents des P.T.T.; Dugoujon, professeur de l'enseignement technique; L. Emery, professeur d'école normale; Froideval, secrétaire des Serruriers de la Seine; Fronty, secrétaire des agents des P.T.T. de la Seine; Grandjouan, ingénieur civil des mines; Guiraud, secrétaire de l'U.D. de la Gironde; Roger Hagnauer, secrétaire de l'Enseignement de la Seine; Irène Joliot-Curie, prix Nobel de Physique; Frédéric Joliot, prix Nobel de Physique; Emilie Lefranc, professeur; Georges Lefranc, agrégé de l'Université; Lescoutra, professeur de collège; Pierre Monatte; Mme Pujolle, professeur de lycée; Docteur Pierrot; H. Poulaille, écrivain; Paul Rivet, professeur au Muséum; G. Rosenthal, avocat à la cour; Marcel Roy, secrétaire de la Fédération des Métaux; A. Salembier, secrétaire de l'U.D. du Nord; Soubie, professeur; Louis Vallon, journaliste; Mlle S. Vayssac, professeur.

(Bien entendu, les militants investis de fonctions syndicales ont signé à titre individuel).

L'exemple de Victor Hugo

La déclaration qu'on vient de lire fait allusion à l'attitude de Victor Hugo en 1871. Voici, à cet égard, quelques documents complémentaires qui montreront, entre autres, toute la différence qui sépare les bourgeois républicains d'alors, dont Hugo était le hérault, de ceux de notre décadence.

Aux derniers jours de mai 1871, les Communards vaincus qui avaient pu échapper aux massacreurs versaillais et étaient parvenus à traverser les lignes de l'armée allemande, laquelle, d'accord avec Thiers, bloquait Paris à l'Est, se dirigèrent vers la frontière la plus proche, celle de Belgique.

Mais la Sainte-Alliance de la bourgeoisie internationale veillait. A peine les premiers réfugiés pénétraient-ils en Belgique que — le 25 mai — un député réactionnaire, nommé Dumortier, interpellait le gouvernement belge, le sommant non seulement de refuser asile aux combattants de la Commune, mais même de les remettre entre les mains du gouvernement français. Le ministre des affaires étrangères, d'Anethan, acquiesça à cette demande, dans les termes suivants :

« ... Je puis donner à la Chambre l'assurance que le Gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance; il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes, et qui devraient être mis au banc de toutes les nations civilisées. Ce ne sont pas des réfugiés politiques; nous ne devons pas les considérer comme tels. »

Mais, dès le lendemain, Victor Hugo qui, peu de mois auparavant, avait démissionné de l'Assemblée de Bordeaux lorsque celle-ci avait refusé de valider l'élection de Garibaldi, et qui était venu à Bruxelles pour régler la succession de l'un de ses fils, adressa la lettre qu'on va lire à l'*Indépendance belge*, le grand quotidien bruxellois, à tendance libérale, de l'époque.

On ne s'étonnera pas du jugement qu'y porte Hugo sur la Commune. Hugo était le représentant d'une classe alors à l'apogée de son développement social et intellectuel, mais cette classe n'en était pas moins la bourgeoisie; son représentant, par conséquent, ne pouvait être qu'adversaire de la Commune, mouvement ouvrier. D'autre part, l'appareil international de mensonges dont disposait, alors comme aujourd'hui, la bourgeoisie avait élevé autour de la Commune, comme elle le fait toujours en semblables circonstances, un tel mur de calomnies et de diffamation qu'il était bien difficile, de l'extérieur, de le percer.

Mais cette opinion de Hugo sur la Commune ne fait que de donner plus de poids, de conférer une signification plus grande et plus générale à son acte : l'asile est un devoir, même à l'égard d'adversaires.

Voici donc la lettre de Hugo, dont nous avons mis en italique la partie directement relative au droit d'asile :

A M. le Rédacteur de « l'Indépendance belge »,

Bruxelles, 26 mai 1871.

Monsieur,

Je proteste contre la déclaration du Gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

Je n'étais pas avec eux.

J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

J'ai protesté contre leurs actes, loi des otages (1), représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la Colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

La destruction de la Colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

La Colonne détruite (2) a été pour la France une heure triste; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

Mais la Colonne sera relevée, et le Louvre est sauvé.

Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 Mars? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable? L'histoire le dira.

L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires? Attendons pour juger.

Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation; mais fusiller Billioray est un crime; mais fusiller Rigault est un crime.

Ceux de la Commune, Johannard et La Cécilia, qui font fusiller un enfant de quinze ans (3) sont des criminels; ceux de l'Assemblée, qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunet, et Dombrowski sont des criminels (4).

Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans l'Assemblée que dans la Commune, et le crime est évident.

Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

Jugez d'abord, puis condamnez, puis exécutez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

(1) Victor Hugo semble ignorer : 1° que la « loi des otages » ne fut votée que pour essayer d'empêcher le massacre des prisonniers par les Versaillais, après que ceux-ci eurent fusillé sans jugement Duval et tant d'autres sur le plateau de Châtillon, dans les premiers jours d'avril; 2° que cette loi ne fut appliquée que dans les toutes dernières journées de la Semaine Sanglante, alors que les combattants de la Commune voyaient, depuis des jours, massacrer sous leurs yeux, hommes, femmes et enfants. (*R. L.*)

(2) L'importance que donne Hugo à l'un des actes les plus louables de la Commune, le renversement de la colonne Vendôme, glorification de la guerre et du despotisme, est caractéristique de l'esprit cocardier de la bourgeoisie française, même dans ses meilleurs éléments à sa meilleure époque. (*R. L.*).

(3) Calomnie versaillaise, ainsi que le reconnut Hugo plus tard, après avoir reçu une lettre de La Cécilia. Il s'agissait d'un homme de 20 à 25 ans condamné pour espionnage, après qu'il eut avoué. (*R. L.*).

(4) La plupart des Communards cités ci-dessus n'ont pas été fusillés, mais le bruit de leur mort avait, en effet, couru. (*R. L.*).

Je reviens au Gouvernement belge.

Il a tort de refuser l'asile.

La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

Moi, qui vous écrit ces lignes, j'ai une maxime : Pro jure contra legem (5).

L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

Au moyen âge, l'Eglise accordait l'asile même aux parricides.

Quant à moi, je déclare ceci :

Cet asile, que le Gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où? en Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile Place des Barricades, n° 4 (6).

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison. Il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferai mon devoir. Avant tout les principes.

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre. La gloire de la Belgique c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le Gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi.

Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Ainsi, c'était alors un adversaire de la Commune qui offrait, malgré le gouvernement du pays où il résidait, un asile aux défenseurs de la Commune, tandis que maintenant c'est à des antifascistes comme eux (car ils prétendent l'être) que nos politiciens refusent asile, et ce sont des antifascistes comme eux (car ils se disent antifascistes) qu'il veulent condamner à la prison s'ils offrent asile à leurs coreligionnaires communs!

---

(5) « Pour le droit, contre la loi ».

(6) Domicile de Hugo à Bruxelles.

« A mort Victor Hugo! »

Etant donnée la renommée de Victor Hugo, sa lettre mettait le Gouvernement belge en assez fâcheuse posture. Aussi celui-ci décida-t-il d'agir.

La nuit même qui suivit la publication de la lettre, une manifestation « spontanée » eut lieu contre le domicile de Hugo, conduite par le propre fils du ministre de l'Intérieur, Kerwyn de Lettenhove. François-Victor Hugo en adressa aux journaux belges le récit que voici :

Dans cette nuit de samedi à dimanche, M. Victor Hugo, après avoir travaillé et écrit, venait de se coucher. La chambre qu'il occupe est située au premier étage et sur le devant de la maison. Elle n'a qu'une seule fenêtre, qui donne sur la place. M. Victor Hugo s'éveillant et travaillant de bonne heure, a pour habitude de ne point baisser les persiennes de la fenêtre.

Il était minuit un quart, il venait de souffler sa bougie et il allait s'endormir. Tout à coup, un coup de sonnette se fait entendre. M. Victor Hugo, réveillé à demi, écoute, croit à une erreur d'un passant et se recouche. Nouveau coup de sonnette, plus fort que le premier. M. Victor Hugo se lève, passe une robe de chambre, va à la fenêtre, l'ouvre et demande : Qui est là ? Une voix répond : Dombrowski. M. Victor Hugo, encore presque endormi, et ne distinguant rien dans les ténèbres, songe à l'asile offert par lui le matin même aux fugitifs, pense qu'il est possible que Dombrowski n'ait pas été fusillé et vienne, en effet, lui demander un asile et se retourne pour descendre et ouvrir sa porte. En ce moment, une grosse pierre, assez mal dirigée, vient frapper la muraille à côté de la fenêtre. M. Victor Hugo comprend alors, se penche à la fenêtre ouverte, et aperçoit une foule d'hommes, une cinquantaine au moins, rangés devant sa maison, et adossés à la grille du square. Il élève la voix et dit à cette foule : *Vous êtes des misérables !* Puis il referme la fenêtre. Au moment où il la refermait, un fragment de pavé, qui est encore aujourd'hui dans sa chambre, crève la vitre à un pouce au-dessus de sa tête, il fait un large trou et roule à ses pieds en le couvrant d'éclats de verre, qui, par un hasard étrange, ne l'ont pas blessé. En même temps, dans la bande groupée au-dessous de la fenêtre, des cris éclatent : *A mort Victor Hugo! A bas Victor Hugo! A bas Jean Valjean! A bas Lord Clancharlie! A bas le brigand!*

Cette explosion violente avait réveillé la maison. Deux femmes, sorties précipitamment de leur lit, l'une la maîtresse de la maison, Mme Vve Charles Hugo, l'autre la bonne des deux petits enfants, Mariette Léclanche, rentrent dans la chambre. — Père, qu'y a-t-il ? demande Mme Charles Hugo. Qu'est-ce que cela ? M. Victor Hugo répond : Ce n'est rien; cela me fait l'effet d'être des assassins. Puis, il ajoute : soyez tranquilles, rentrez dans vos chambres, il est impossible que d'ici à quelques instants, une ronde de police ne passe pas, et cette bande prendra la fuite. Et il rentre lui-même, accompagné de Mme Charles Hugo, et suivi de Mariette, dans la nursery.

Mariette, cependant, venait de rentrer dans la chambre de son maître, afin de voir ce qui se passait. Elle s'approcha de la fenêtre, fut aperçue, et immédiatement une troisième pierre dirigée sur cette femme, creva la vitre et arracha les rideaux.

A partir de ce moment, une grêle de projectiles tomba furieusement sur la fenêtre et sur la façade de la maison...

Ceci avait duré environ 25 minutes. Tout à coup, le silence se fit; les pierres cessèrent de pleuvoir et les clameurs se turent. On se hasarda à regarder vers la place; on n'y vit plus personne. M. Victor Hugo dit alors à Mme Charles Hugo : C'est fini; ils auront vu quelque patrouille arriver et les voilà partis. Couchez-vous tranquillement.

Il alla se recoucher lui-même, quand la vitre brisée éclata de nouveau et vint tomber jusque sur son lit avec une grosse pierre que l'agent de police, venu plus tard, y a vue L'assaut venait de recommencer. Les cris *A mort!* étaient plus furieux

que jamais. De l'étage supérieur on regarda dans la place et l'on vit une quinzaine d'hommes, vingt tout au plus, dont quelques-uns portaient des seaux, probablement remplis de pierres. La pluie de pierres sur la façade de la maison ne discontinuait plus et la fenêtre en était criblée. Nul moyen de rester dans la chambre. Des coups violents retentissaient contre la porte. Il est probable qu'un essai fût tenté pour arracher la grille de fer du soupirail qui est au-dessus de la porte. Un pavé, lancé contre cette grille, ne réussit qu'à briser la vitre.

Les deux petits enfants, âgés l'un de deux ans et demi, l'autre de 20 mois, venaient de s'éveiller et poussaient des cris. Les deux autres servantes de la maison s'étaient levées, et l'on songea aux moyens de fuir. Cela était impossible. La maison de M. Victor Hugo n'a qu'une issue, la porte sur la place. Mme Charles Hugo monta, au péril de sa vie, sur le châssis de la serre du jardin, et, tandis que les vitres se cassaient sous ses pieds, parvint, en s'accrochant au mur, à proximité d'une fenêtre de la maison voisine. Elle cria : Au secours, et les trois femmes épouvantées crièrent avec elle : Au secours ! Au feu !... L'assaut frénétique continuait. Aucune fenêtre ne s'ouvrit, personne dans la place n'entendit ou ne parut entendre ces cris de femmes désespérées. Cela s'est expliqué plus tard par l'épouvante qui, à ce qu'il paraît, était générale. Tout à coup, on entendit le cri: *Enfonçons la porte!* Et, chose qui parut en ce moment singulière, le silence se fit.

M. Victor Hugo pensa de nouveau que tout était fini... Et comme dix minutes de silence environ s'étaient écoulées, il crut pouvoir rentrer dans sa chambre. En ce moment-là, un caillou aigu et tranchant s'abattit dans la chambre, et passa près de la tête de l'enfant. L'assaut recommençait pour la troisième fois. Le troisième effort fut le plus forcené de tous. Un essai d'escalade parvint presque à réussir. Des mains s'efforçaient d'arracher les volets du salon au rez-de-chaussée. Quatre volets, revêtus de fer à l'extérieur et barrés de fer à l'intérieur, résistèrent... Cependant, la porte avait résisté, les volets restaient inébranlables, on n'avait pas d'échelle, et le jour parut. Le jour sauva cette maison. La bande comprit sans doute que des actes de ce genre sont essentiellement nocturnes, et devant la clarté qui allait se faire, elle s'en alla. Il était deux heures et quart du matin. L'assaut, commencé à minuit et demie, interrompu par deux intervalles d'environ dix minutes chacun, avait duré près de deux heures.

...L'absence de tout secours fut expliqué par ce hasard que la ronde de police spécialement chargée de la place des Barricades aurait été, cette nuit-là, occupée à une arrestation importante.

« Il m'a expulsé, mais il m'a obéi »

Le gouvernement avait eu ce qui lui était nécessaire : le prétexte pour chasser celui qui s'était fait, contre lui, le défenseur du droit d'asile.

Le 30 mai, le Ministre des affaires étrangères annonçait en effet au Sénat que la présence de Victor Hugo à Bruxelles risquant de « troubler l'ordre public », le Gouvernement avait engagé M. Victor Hugo à quitter le pays. Celui-ci ayant refusé, un arrêté d'expulsion avait été pris contre lui.

Le lendemain, 31 mai, Defuisseaux, le député mineur borain, interpellait à la Chambre; il fut vigoureusement soutenu par les quelques députés d'extrême gauche, mais ce fut en vain : l'ordre du jour de regret qu'il déposa fut repoussé à l'énorme majorité de 81 voix contre 5.

Il ne restait plus à Hugo qu'à quitter la Belgique. C'est ce qu'il fit, mais non sans d'abord confirmer le récit qu'avait fait son fils de la nuit du 27 au 28 mai, et sans avoir tiré de ces événements les conclusions nécessaires dans une nouvelle lettre adressée à l'*Indépendance belge*, et dont voici les passages essentiels :

A M. le Rédacteur de « l'Indépendance belge ».
Monsieur,

Je viens de lire la séance de la Chambre. Je remercie les hommes éloquents qui ont défendu, non pas moi qui ne suis rien, mais la vérité qui est tout.

... Le bourgmestre, Mr. Anspach, a dit du récit des faits publié par mon fils : c'est un roman. Ce récit est la pure et simple vérité, plutôt atténuée qu'aggravée. Mr. Anspach n'a pu l'ignorer. Voici en quels termes j'ai annoncé le fait aux divers fonctionnaires de police qui se sont présentés chez moi : Cette nuit, une maison, la mienne, habitée par quatre femmes et deux petits enfants, a été violemment attaquée par une bande poussant des cris de mort, et cassant les vitres à coups de pierres, avec tentative d'escalade du mur, et d'effraction de la porte. Cet assaut, commencé à minuit, a fini à deux heures du matin, au point du jour. Cela se voyait, il y a soixante ans, dans la Forêt Noire, cela se voit aujourd'hui à Bruxelles.

Ce fait est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du Roi devait être dans la maison; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, tous les témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, Mme Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu, aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain, toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés, l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie et le principal témoin, qu'avant tout on devait appeler, on l'expulse.

Cela dit, je pars.

Victor Hugo.

Et Victor Hugo partit pour le Luxembourg... mais, finalement, le gouvernement belge laissa entrer les Communards de sorte que quelque jours après, dans une dernière lettre à l'*Indépendance* le poète pouvait écrire, parlant du gouvernement belge :

« *Il m'a expulsé, mais il m'a obéi.*

« *L'asile auquel ont droit en Belgique les vaincus politiques, je l'ai perdu pour moi, mais gagné pour eux.* »

Exemple plein d'enseignements.

R. L.

PETITES NOUVELLES

— Les éditions Corréa et Cie, 8, rue Sainte-Beuve, Paris (6e) mettent en souscription un recueil de poèmes de Marcel Martinet : *Une feuille de hêtre.*

— D'autre part, les *Humbles* consacrent leur cahier double de mai-juin à un second recueil de poèmes de Martinet : *Hommes* (l'exemplaire ordinaire : 10 frs ; de luxe : 25 frs.). Adresser les souscriptions à Maurice Wullens, 229, rue de Tolbiac, Paris (13e), chèque postal : 380.70, Paris.

— Vient de paraître, collection « Point bleu » de l'Amitié par le Livre : *Contes du Pays blanc*, par Maurice Parijanine. Un volume in-8° jésus, 18 francs. Voici un extrait de la présentation de ce recueil : « Maurice Parijanine, qui vient de mourir dans une pauvreté digne et que nous avons eu le bonheur de secourir, laisse une veuve malade, sans ressources. Il a vécu 20 ans en Russie et participé à la révolution d'octobre. Il a traduit plusieurs ouvrages de son ami Trotsky, d'auteurs bolchevistes et d'écrivains de l'émigration. L'ouvrage que nous publions est, au delà des polémiques politiques, un de ceux qui contribueront le plus à faire comprendre l'âme et la révolution russes. » Adresse de l'Amitié par le Livre : Camille Belliard, directeur d'école, à Querqueville (Manche), chèque postal : Paris, 6.666.

NOTES
D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

Parallèle

Je ne pense pas qu'il puisse y avoir fait plus instructif que la conduite de l'Angleterre et de la France dans les récents événements tchécoslovaques comparée à leur conduite dans les événements d'Espagne.

En Espagne, Angleterre et France ont prétendu qu'il y avait danger de guerre si seulement on donnait au gouvernement espagnol les moyens de se défendre contre une rébellion que l'on prétendait (1) soutenue par l'Allemagne et l'Italie. En Tchécoslovaquie, les mêmes Etats n'ont pas hésité à intervenir avec la plus grande vigueur contre l'Allemagne (ne dit-on pas que l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin avait commandé son train ?) sans se soucier du danger de guerre.

Et cependant, combien était-il plus grand dans ce cas-ci que dans ce cas-là ! En Tchécoslovaquie, il s'agissait d'une question intéressant directement l'Allemagne, intéressant des Allemands, intéressant la frontière de l'Allemagne, par conséquent une question sur laquelle l'Allemagne devait se montrer beaucoup plus intransigeante, beaucoup plus résolue à risquer la guerre que sur l'affaire espagnole dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne l'intéressait que beaucoup moins directement.

En Espagne, il ne s'agissait pour les puissances dites « démocratiques » que de laisser s'approvisionner en armes, conformément aux règles du droit international, un gouvernement régulier ayant à faire face à une rébellion militaire. En Tchécoslovaquie, il s'agissait pour des puissances qui ont solennellement proclamé « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », de s'opposer par la force à la volonté exprimée par une nationalité de se libérer de la domination d'une autre nationalité. La guerre qu'on prétendait avoir voulu éviter, pour le Droit, on la risquait sans hésiter contre le Droit.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, l'attitude de la France et de l'Angleterre dans le conflit germano-tchèque est l'exacte contre-partie de celle prise dans le conflit espagnol.

Pourquoi cela ?

Est-ce pour des raisons de défense nationale ou impériale ? Même pas. L'existence sur la frontière des Pyrénées d'un Etat lié à l'Allemagne, l'existence dans la péninsule d'entrée de la Méditerranée d'un Etat lié à l'Italie constituent un danger infiniment plus grand pour la « sécurité » française ou pour l'empire britannique, que d'annexer à l'Etat allemand deux millions et demi d'Allemands et que de reculer de quelques dizaines de kilomètres la frontière orientale allemande.

Quelle est donc la raison ?

Elle est évidente.

L'Espagne et la Tchécoslovaquie ont quelque chose de commun. Les capitalismes anglais et français y sont très développés, l'anglais surtout, en Espagne (2), le français surtout, en Tchécoslovaquie; ils y tiennent la première place, dans l'industrie minière en Espagne et dans la métallurgie en Tchécoslovaquie. C'est la présence de ce capitalisme qui a dicté la conduite exactement contraire dans l'un et l'autre cas, de l'Angleterre et de la France.

Dans le cas de l'Espagne on avait affaire à un régime fortement influencé par la classe ouvrière et qui était appelé à l'être encore bien davantage si le coup du 19 juillet ne réussissait pas; dans le cas de la Tchécoslovaquie, on a au contraire affaire à une République de tout repos, une République qui est aussi parfaitement entre les mains de la bourgeoisie capitaliste que la République française ou la monarchie britannique. Dans le premier cas, une République qui avait manifestement, à 100%, le droit pour elle, mais dont la législation gênait pas mal les Messieurs du Rio Tinto (Rothschild) et de Penarroya (Mirabaud) (3), et qui, après sa victoire, aurait peut-être été jusqu'à les exproprier; dans le second cas, une République qui n'avait rien à refuser et ne refuse jamais rien à ces Messieurs de Skoda (Schneider) et de la Banque des Pays de l'Europe Centrale (Banque de Paris et des Pays-Bas).

Dès lors, il était bien évident qu'il fallait étrangler la première — même au risque d'un affaiblissement de sa propre position « nationale » ou impériale — tandis qu'il fallait soutenir à fond la seconde — malgré l'énorme risque de guerre que cela comportait.

Rien donc n'est plus clair. Les événements ont inscrit noir sur blanc que l'intérêt de classe prime tout chez les bourgeois, et que le « danger de guerre » si bien orchestré, de Maurras à Blum, en août 36, n'était qu'un chantage. Un chantage auquel, malheureusement, beaucoup des nôtres se sont laissé prendre. Il y a un chantage à la paix, comme il y a un chantage à la guerre. L'un et l'autre ont le même but : celui d'entraver la manifestation de la solidarité de la classe ouvrière, d'empêcher de se réaliser l'internationalisme prolétarien.

Le but d'Hitler: Liberec ou Prague?

Pour l'intelligence des événements qui vont

---

(1) Je dis « *prétendait* » parce qu'il n'est pas du tout sûr qu'*à l'origine*, dès le 19 juillet, l'Allemagne et l'Italie fussent déjà derrière Franco.

(2) J'en profite pour rectifier une erreur commise dans certains de mes articles sur l'Espagne. J'avais cité parmi les puissances financières britanniques ayant des intérêts en Espagne, la *Goldfields*. C'est une erreur due à une défaillance de mémoire. Ce n'est pas la *Goldfields*, mais l'autre grand trust de mines d'or, la *Central Mining* qui a fait construire par une filiale le chemin de fer Santander-Méditerranée et est, de ce fait, créancière, pour des sommes considérables, de l'Etat espagnol.

(3) Ainsi, dans l'Espagne républicaine, bien avant 1936, les ouvriers jouissaient de cette garantie fondamentale, que les travailleurs français ne parviennent pas à arracher : celle de ne pouvoir être débauchés au gré du patron. Ils ne pouvaient être renvoyés qu'après un jugement en cas de faute grave, ou après autorisation du gouvernement en cas de réduction de la main-d'œuvre employée.

se dérouler ces mois-ci en Europe Centrale, un point important est à considérer : que veut Hitler ? Veut-il le rattachement pur et simple des Allemands de la bordure bohémienne à l'Allemagne, ou préfère-t-il au contraire que ceux-ci continuent à faire partie de l'Etat Tchécoslovaque ?

Il est bien probable que c'est cette seconde hypothèse qui est la vraie.

Il est en effet symptomatique que le parti des Sudètes n'a jamais réclamé le rattachement au Reich, même sous forme voilée. La seule fois, je crois, qu'il en ait fait mention, c'est dans l'interview donnée par Henlein au *Daily Mail* après la première journée des élections, mais, précisément, le chef hitlérien n'y mentionnait le rattachement à l'Allemagne que comme un pis-aller, une opération à laquelle on ne se résoudrait que si on ne pouvait faire autrement, c'est-à-dire s'il était impossible d'obtenir à l'intérieur de l'Etat tchécoslovaque le régime qu'on réclamait.

A cette politique, je vois deux raisons : l'une proprement économique, l'autre d'un caractère plus général, plus politique.

Le motif d'ordre économique est que la région de Tchécoslovaquie occupée par les Allemands n'est pas d'un très grand intérêt pour l'Allemagne. Certes, c'est une région très industrielle (au moins sur deux des côtés de la Bohème), mais elle ne renferme pas d'industries très intéressantes pour l'Allemagne. Au Nord, c'est du lignite, l'Allemagne en a déjà à revendre; à l'Est, c'est la verrerie et le textile, deux industries dont l'Allemagne est également amplement pourvue, et dont les débouchés risqueraient d'être sensiblement bouleversés si elles se trouvaient séparées du pays tchèque par un cordon douanier. Les industries tchécoslovaques vraiment intéressantes pour l'Allemagne (charbon et métallurgie) sont ou en pays tchèque, ou en pays polonais.

Mais le motif politique est sans doute le plus important. La poussée de l'Allemagne vers la Tchécoslovaquie n'est pas un aboutissement, elle est un préambule. Ce qui intéresse au premier chef l'Allemagne, ce sont les grandes plaines à blé qui se trouvent au delà de l'Autriche et de la Bohème, celles du Danube moyen et du Danube inférieur, la Hongrie et la Roumanie. Pour atteindre en toute sécurité celles-ci, il faut être maître dans l'Europe Centrale, et pour être maître dans l'Europe Centrale, il faut être maître de sa place forte centrale, le quadrilatère de Bohème.

Le but d'Hitler n'est donc pas, à mon avis, le rattachement au Reich des Allemands de Bohème, mais la domination de toute la Bohème, y compris le pays tchèque. Ce n'est pas Liberec (l'ancien Reichenberg), mais Prague qui est l'objectif. Les « Sudètes » sont avant tout, pour Hitler, une arme destinée à lui permettre d'agir sur l'ensemble de la Bohème; or, pour cela, pour qu'ils puissent agir sur Prague, il faut qu'ils restent liés à Prague, il faut qu'ils continuent à faire partie intégrante de l'Etat tchécoslovaque.

Et c'est pourquoi, l'autre jour, Hitler a paru se soumettre à la pression franco-britannique. S'il ne s'était agi que de faire occuper par les troupes allemandes les territoires allemands tchécoslovaques, et proclamer ensuite leur annexion au Reich, Hitler aurait sans doute agi. Sa position morale eût été trop forte dans ce cas, pour qu'on puisse s'y opposer par la guerre; elle aurait été aussi forte que pour l'occupation de la Rhénanie et l'Anschluss autrichien; comme celles-ci, c'eût été un acte de révision absolument légitime des traités de Versailles, une révision des dispositions de ces traités prises en violation flagrante des principes sur lesquels on avait prétendu les établir.

Mais comme cette annexion, loin de satisfaire les désirs d'Hitler, aurait été contre son but, Hitler a préféré ne pas la faire; aller plus loin, dès ce moment, par la force eût été trop risquer.

La main-mise de l'Allemagne sur Prague par l'intermédiaire des Sudètes, maintenus citoyens tchécoslovaques, va commander toute la politique allemande des jours qui viennent.

Le nouveau Franco de la Royal Dutch

J'imagine que personne n'a eu la moindre hésitation sur la signification et l'origine de la rébellion du général Cedillo, au Mexique. Venant peu après l'expropriation des compagnies pétrolières, anglaises et américaines, immédiatement après la rupture des relations diplomatiques avec l'Angleterre, troisième grand acte de courage de Cardenas (le premier étant l'asile à Trotsky, et le second l'envoi d'armes à la République espagnole), cette rébellion militaire a manifestement la même origine que celle de Franco : c'est à Londres, à la Cité de Londres, qu'il faut en chercher les inspirateurs, les organisateurs et les financiers.

Mais comme la Cité ne peut guère compter pour là-bas sur l'aide des techniciens d'Hitler ou des « volontaires » de Mussolini, et comme surtout, le Mexique commence à être aguerri par près de 40 années de révolution, c'est-à-dire de luttes contre la Cité et contre Wall Street, il est peu probable que la nouvelle intervention britannique puisse être autre chose qu'un feu de paille sans lendemain.

R. LOUZON.

PARMI NOS LETTRES

« L'organisation de la défaite en Espagne »

Après la publication de la première partie de l'article de Styr-Nhair, nous avons reçu, datée de Barcelone 20 mai, la lettre ci-dessous de Fernand Fortin :

J'ai pris connaissance de la première partie de l'article de Styr-Nhair.

Comme nous avons lutté ensemble ici, assez longtemps, pour soutenir certaines positions tactiques on pourrait croire que j'ai le même état d'esprit que celui qui se dégage de cet article et que je m'identifie complètement à l'auteur. Toutes considérations de camaraderie mises à part, je tiens, au contraire, à faire, dès maintenant, toutes réserves et, si je le juge nécessaire après lecture totale, je vous ferai parvenir, à mon tour, un « papier » donnant un son de cloche différent et où seront relevées certaines exagérations ou inexactitudes par trop importantes.

Cordialement à vous tous.

« Armer des milices ouvrières »

Un camarade, trésorier d'une importante U. D., nous adresse une longue lettre à propos de la guerre et de l'action du prolétariat. Nous en reproduisons quel-

ques passages qui posent un problème d'importance capitale, sur lequel plus d'un d'entre nous aura certainement son mot à dire.

Ne devrait-on pas se préoccuper, dès maintenant, de l'éventualité d'une guerre civile en France avec participation du fascisme extérieur, analogue à la guerre d'Espagne?

Je ne vois pas quel intérêt aurait la bourgeoisie française à provoquer en ce moment un conflit armé contre l'Allemagne ou l'Italie, alors que je vois fort bien l'intérêt commun à toutes les bourgeoisies d'arrêter l'essor du prolétariat.

Notre grand crime aura été de laisser battre successivement tous les prolétariats de tous les Etats d'Europe sans jamais leur venir en aide. Mais n'est-il pas temps de réagir? Et ne peut-on, par un mouvement coordonné et fort, obtenir la possibilité de s'armer, tant pour le prolétariat espagnol que pour le prolétariat français ou anglais?

Je ne suis assurément pas favorable à la politique d'armements. Mais je suis tout aussi farouchement hostile à la politique qui mène les ouvriers à l'abattoir faute d'armes pour se défendre.

Le Centre syndical contre la guerre et la R. P. *ne peuvent-ils prendre l'initiative d'un mouvement pour que les ouvriers soient armés?*

Frachon est venu présider le congrès de l'U.D. Je lui ai exposé ce point de vue en précisant : puisque le bureau et la C.A. de la C.G.T. acceptent de laisser travailler les métallos 45 heures au lieu de 40, que ne monnaye-t-elle cette concession en demandant le contrôle des armes fabriquées? en demandant la constitution de milices ouvrières qui auraient la possibilité de s'armer?

Il me semble vain d'espérer que Frachon aura vu là autre chose qu'une lubie « d'intellectuel ». Mais je crois que le Centre Syndical *ne devrait pas se désintéresser de cette question.*

La C.G.T. arbitre des partis ? Durupt, qui a pris sa retraite à Nice, nous fait part d'une idée lancée par quelqu'un qui fut quelque chose dans la C.G.T. : Michaud, l'ancien secrétaire fédéral des Services publics :

Michaud a fait récemment ici une conférence sur : Le parti socialiste et le syndicalisme. *Auditoire très clairsemé où les socialistes étaient aussi rares que les syndicalistes. Conférence indigente au-delà du possible. Appel à l'unité syndicale et à la sécurité par la S.D.N. et appel à l'unité des partis socialiste et communiste.*

Mais, cette trouvaille : « Il y aurait peut-être, malgré l'unité réalisée, des dissentiments entre les deux partis politiques qui risqueraient de provoquer la scission; alors, pourquoi la C.G.T. n'interviendrait-elle pas pour jouer entre eux le rôle d'arbitre et de superarbitre ? »

Cela a passé comme une lettre à la poste. Aucune réaction. Il faut dire que la réunion était une réunion d'information *organisée par le parti socialiste et que, dans ce genre de réunions, la discussion n'est ni sollicitée ni admise.*

Pauvre syndicalisme ! — et pauvre socialisme !

Cette idée de Michaud nous paraît, à nous aussi, passablement extravagante. Loin de songer à arbitrer les différends politiques, la C.G.T. devrait s'en éloigner comme du feu. Laissons les politiciens à leurs sordides querelles ! — M. Ch.

POUR LA LIBERATION DES ANTIFASCISTES DE BARCELONE

Le Comité d'enquête sur les procès de Moscou et pour la défense de la liberté d'opinion dans la révolution organise, pour le mercredi 15 juin, à 20 h. 30, Salle G., Maison de la Mutualité, rue Saint-Victor, une grande assemblée d'information consacrée aux Enquêtes et Témoignages sur les emprisonnements de Barcelone.

Sous la présidence de Marceau Pivert, prendront la parole : Ladmiral, Duchène, Louise Gorkin, Félicien Challaye, Yves Lévy et Gérard Rosenthal.

Participation aux frais : 2 francs.

Georges Sorel ou... l'esprit déchu!

J'ai lu avec une certaine stupéfaction, je l'avoue, l'article que M. P. H. Simon a consacré à Sorel, dans *l'Aube* du 17 janvier dernier, à propos du livre, paru aux éditions Spes, de V. Sartre (S. J., s'il vous plaît) sur l'auteur des *Réflexions sur la Violence*. Je ne sais où M. P. H. Simon a puisé sa connaissance de Sorel : il nomme le livre de M. Sartre et les *Propos* de Variot; le premier est une thèse consciencieuse, honnête, et qui suppose une prise de contact assez étendue avec l'œuvre sorélienne; les seconds ne sont qu'un « écho » qu'on nous affirme fidèle, mais qui ne saurait évidemment suffire pour parler congrûment d'un homme, qui n'a pas seulement écrit les *Réflexions* mais aussi *l'Utilité du pragmatisme*, son quasi-testament philosophique, livre dont on a peu parlé et qu'on a, sans doute, peu lu, mais dont la richesse est vraiment étonnante. Il est vrai que M. P. H. Simon parle du « fouillis » de la pensée sorélienne, de son « mauvais romantisme » et même de sa « perversion spirituelle » : il est visible qu'il n'a pour elle aucune sympathie, qu'elle lui fait, au contraire, positivement horreur et que, s'il consent à reconnaître à Sorel « un fond de générosité et de noblesse » c'est bien à contre-cœur, et, sans doute, par un ultime souci de justice et pour ne pas avoir l'air de condamner absolument et entièrement un auteur, qu'il ne peut, au fond, souffrir. Et, en effet, Sorel est pour lui... un esprit déchu, l'Esprit déchu, la déchéance même de l'Esprit !

Il ne saurait être question, dans l'espace forcément très restreint d'un article, de traiter à fond de la philosophie sorélienne. Je parlerai simplement de la théorie des mythes et de la doctrine de la violence; aussi bien, est-ce de ces deux points que M. P. H. Simon s'occupe surtout. La théorie des mythes ! Mais elle part d'une constatation psychologique bien simple, c'est que l'homme, en général, ne ferait jamais rien, s'il n'y avait en lui que la raison, la raison raisonnante; pour l'entraîner à l'action, il faut qu'une autre faculté entre en jeu, la faculté mythique, la *fonction fabulatrice*, comme dirait Bergson; l'homme qui agit est un poète, un mythologue, un fabricant de mythes : *action égale poésie*. S'il n'écoutait que sa raison, l'homme ne sortirait guère de son apathie, il resterait inerte, il ne serait qu'un contemplateur, immobilisé sur sa colonne ! Et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a constaté l'antinomie qui existe entre l'analyse, tueuse d'action, parce que tueuse de poésie, et les facultés actives. C'est là une constatation vieille comme le monde, car, encore une fois, ce n'est pas la Science qui gouverne l'action, c'est la... Poésie, qui, depuis les Grecs, vient de... *poiein* (agir, faire).

Et alors ? Observant le mouvement ouvrier, Sorel fit une autre constatation, très simple, elle aussi : il trouva, comme idée motrice, dans les milieux ouvriers les plus agissants, l'idée de la grève générale. Car, on l'oublie toujours : ce n'est pas lui, comme on semble le croire et comme on l'écrit partout, qui a inventé la grève générale, à l'instar d'un intellectuel quelconque *inventant* une théorie, pour la répandre

ensuite; mais non : il la trouva toute faite, toute agissante, dans les milieux syndicaux les plus conscients, comme une idée vraiment *ouvrière* et jouissant parmi eux du crédit le plus sûr et de l'efficacité la plus grande. Et toute son originalité consista à baptiser cette idée de « mythe », par analogie avec d'autres idées qui, au cours de l'histoire, se sont révélées efficaces et motrices; et telle est la « théorie des mythes » qui, comme on le voit, est une chose extrêmement simple et obvie. Et s'ensuit-il que Sorel ait, comme semble le croire M. P. H. Simon, le mépris de la raison ? Il va de soi qu'on ne saurait, à moins d'être fou, agir sans raison ou au rebours de la raison; ce serait tomber dans l'idéalisme romantique, et Sorel avait trop de bon sens, pour donner dans de telles billevesées. Ce qui me frappe même surtout en lui, c'est un extrême bon sens, un bon sens de paysan et de technicien, et un souci du *concret*, qui l'apparente à Pascal. et lui faisait dédaigner les abstractions et les idéalismes. Ce n'était nullement, en effet, un esprit chimérique, à la Descartes; il s'efforçait toujours, au contraire, de se tenir *tout près des faits*, sans chercher midi à quatorze heures, — comme fait aussi, d'ailleurs, Bergson, son « philosophe », qui se défie de l'entendement, tisseur de toiles d'araignées et inventeur de problèmes insolubles. N'a-t-il pas, au reste, célébré la philosophie bergsonienne, comme un signe de la victoire de Pascal sur Descartes, de Pascal, esprit concret et mystique réaliste, sur Descartes, ratiocinateur chimérique ?

L'idée de la grève générale, on le sait, était regardée de travers par tous nos politiciens, socialistes ou autres; *grève générale, ineptie générale*, a même déclaré l'un d'eux, un social-démocrate du nom de Volmar, à moins que ce ne soit Auer... Ni Jaurès, ni Guesde, ni même Lénine, n'en étaient partisans, ils étaient trop... *pontifes*, pour adopter une idée aussi simple et aussi purement ouvrière, et, comme elle aboutissait *à la négation de l'Etat*, leur dieu, il ne fallait pas leur en parler, à eux, chefs de Partis, ces démembrements de l'Etat. Un seul politicien s'en fit le propagandiste, ce fut Aristide Briand, notre *Pèlerin de la Paix;* mais l'on sait que ce fut uniquement pour faire pièce à Jaurès et à Guesde, et, donc, par... manœuvre politicienne. Au reste, Briand montra, en 1910, quelle était sa sincérité de « grève-généraliste » en brisant, comme on sait, la grève des cheminots. *Pas ça ou pas vous !* — lui cria l'honnête Jaurès. Notre grand pacifiste, l'homme de la conciliation et de l'arbitrage, on le vit à l'œuvre, ce jour-là, ce fut un beau spectacle, très édifiant, de haute moralité démocratique ! Mais, quoi qu'il en soit, l'idée de grève générale était en abomination à tous nos chers politiciens, grands ou petits : raison de plus, pour qu'elle apparût aux yeux de Sorel comme très significative et très précieuse et pour qu'il l'adoptât. Elle devint pour lui le signe, le *test* par excellence, du socialisme véritable, du socialisme ouvrier, du socialisme révolutionnaire, et l'antidote du *socialisme des farceurs*, intellectuels ou politiciens, toujours pendus aux basques de l'Etat, pourvoyeurs de guillotine et grands fabricants d'utopies plus ou moins fallacieuses ou paradisiaques ! Pelloutier, au contraire, était pour lui un socialiste autrement grand et autrement sérieux qu'un Jaurès, un Guesde, ou même un Lénine (ne parlons pas de Briand, qu'il comparait à... Barras !)

Sorel a bien écrit, sans doute, un « plaidoyer pour Lénine » qui est resté assez fameux; mais cette apologie s'adressait surtout aux « Soviets », expression, à ses yeux, d'un pouvoir purement prolétarien; on peut être assuré que la Russie de Staline, où les Soviets ont disparu devant l'omnipotence étatique du Parti communiste, et qui ne peut plus être appelée « Russie des Soviets » que par dérision et antiphrase, ne recueillerait, elle aussi, que son animadversion la plus caractérisée.

Voilà donc cette théorie des mythes et pourquoi l'idée de la grève générale a été haussée par Sorel au rang de « mythe ». On voit, encore une fois, que c'est une chose fort simple, au fond, et pas compliquée pour un sou. Il en est de même pour la doctrine de la violence. Sorel part aussi d'une constatation obvie : il n'y a pas de grèves, sans un important cortège de violences. Et pourquoi cela ? Mais pour une raison bien simple, elle aussi : une grève, pour réussir, la grève, pour n'être pas une arme de paille, selon le jugement même d'un juge américain, doit réunir *l'unanimité ouvrière*, cette unanimité héroïque, dont parlait Proudhon; or, pour obtenir cette unanimité, condition essentielle de la victoire, il faut que les tièdes, les hésitants, les timorés (1) soient entraînés par les « violents »... D'où... les violences ! Un Etat en guerre ne tolère aucune défaillance individuelle; il fusille carrément insoumis et déserteurs. Va-t-on protester là-contre, au nom de la liberté sacrée ? La classe ouvrière, en grève, — car la grève, c'est la guerre ! — se considère comme un Etat; son unité est analogue aux unités nationales et elle regarde les « jaunes » comme des traîtres et des déserteurs, vis-à-vis desquels on ne peut pas plus invoquer la soi-disant « liberté du travail » qu'un quelconque « objecteur de conscience » ne peut invoquer sa « liberté de conscience », pour se dispenser de marcher à la frontière, en cas de guerre. Les arguments *libérâtres* ne valent pas plus dans un cas que dans l'autre ! Telle est, essentiellement, la « violence prolétarienne ». Est-elle donc si haïssable ? En comparant les violences syndicalistes à de « purs actes de guerre », Sorel pensait, au contraire, les ennoblir et leur enlever ce qu'elles pouvaient avoir d'odieux. « Le rapprochement qui s'établit, écrit-il (p. 434) entre les grèves violentes et la guerre est fécond en conséquences. Nul ne doute (sauf d'Estournelles de Constant) que la guerre n'ait fourni aux républiques antiques les idées qui forment l'ornement de notre culture moderne. La guerre sociale, à laquelle le prolétariat ne cesse de se préparer dans les syndicats, peut engendrer les éléments d'une civilisation nouvelle propre à un peuple de producteurs... Je n'ai jamais eu, pour la *haine créatrice*, l'admiration que lui a vouée Jaurès; je ne ressens point pour les guillotineurs les mêmes indulgences que lui; j'ai hor-

---

(1) On nous prépare, aujourd'hui, un « Statut du travail », qui donnera, précisément, sous prétexte de... démocratie, le pas à ces tièdes, à ces timorés et à ces hésitants, sur les « violents ». Il n'y a pas de procédé plus sûr pour tuer les grèves dans l'œuf que de les... *démocratiser*. C'est là que la démocratie, avec son *vote secret*, montre à plein toute son hypocrisie fondamentale ! Arbitrage obligatoire, statut démocratique de la grève — ce sont là les moyens appropriés à la *paix sociale*, c'est-à-dire, à l'étranglement sans phrases du mouvement ouvrier.

reur de toute mesure qui frappe le vaincu, sous un déguisement judiciaire. La guerre faite au grand jour, sans aucune altération hypocrite, en vue de la ruine d'un ennemi irréconciliable, exclut toutes les abominations qui ont déshonoré la révolution bourgeoise du XVIIIe siècle. L'apologie de la violence est ici particulièrement facile ».

Je cite à dessein ces lignes de Sorel, extraites du fameux article du *Matin*, du 18 mai 1908, pour montrer que sa doctrine de la violence n'est nullement une *doctrine de haine*, comme semble le supposer P. H. Simon, qui assimile trop facilement les violences syndicalistes aux autres violences, fascistes ou autres. On sait que Sorel distingue catégoriquement la violence de la force. La force est bourgeoise et étatique; elle s'entoure volontiers d'un appareil judiciaire; elle s'exerce par la main du bourreau et crée le régime terroriste. Et le fascisme n'est pas autre chose que l'exaltation de l'Etat, la restauration de l'Etat-Moloch, destiné à écraser les révoltes ouvrières. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, ce n'est nullement à un déchaînement de violences syndicalistes — il n'y a rien de commun entre la tactique syndicaliste et ces « noyautages communistes », fruits d'une politique purement machiavélique — mais à un exercice froidement et clandestinement calculé de la brutalité bourgeoise. Néron allumait des incendies dans Rome, pour les mettre sur le compte des chrétiens, rendus responsables alors, de tous les crimes. Les nazis, en Allemagne, ont incendié le Reichstag, en accusant les communistes d'y avoir mis le feu. Nos bourgeois... césariens ont fait sauter leurs propres immeubles, en essayant de mettre ces attentats sur le dos des ouvriers. Cette tactique est de la pure canaillerie; mais c'est, dans tous les pays, la tactique des fascistes. La grève est, au contraire, l'exercice d'un droit, et elle comporte, nécessairement, le *droit de contrainte* et le *droit d'occupation;* son but dernier, c'est l'éviction du patronat, des politiciens et de l'Etat. Mais c'est une action menée au grand jour, et non une action secrète et terroriste. M. P. H. Simon semble faire remonter à Sorel la responsabilité des brutalités actuelles. Je l'invite simplement, à relire, *de près* et *avec soin*, les *Réflexions sur la violence*. Ceux qui représentent vraiment aujourd'hui une déchéance de l'Esprit et une singulière perversion spirituelle, ce sont tous nos fascistes, déclarés ou honteux, qui n'espèrent plus, pour sauver la bourgeoisie d'une éviction historique désormais certaine, qu'en la Force et tous ses abus. On a voulu — ô dérision ! — faire de Sorel le père commun du bolchevisme et du fascisme; c'est là un pur contre-sens; il n'y a rien, absolument rien de commun, entre le « Sorélisme » et ces deux monstrueuses régressions historiques.

EDOUARD BERTH.

P. S. — Cet article, réponse à l'article de M. P.-H. Simon, devait paraître dans *l'Aube*. Sous prétexte qu'il était un peu long, *l'Aube* n'a pas crû bon de l'insérer. Mais le véritable motif du refus d'insérer, ne serait-ce pas *l'antibriandisme* trop marqué, dont il témoigne? On sait que *l'Aube*, journal catholique, était et est encore, sans doute, furieusement briandiste et pacifiste! Mais un journal n'est pas engagé dans *tout* ce qu'il publie. M. P.-H. Simon, très courtoisement avait fait un chapeau, qui dégageait parfaitement la responsabilité de *l'Aube*, et c'était lui, d'ailleurs, qui m'avait prié d'écrire l'article. *O tempora! o mores!*

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

La bataille des fonctionnaires

Voilà de nouveau les fonctionnaires qui se préparent à la bataille. Que réclament-ils? Une augmentation de 10%. Elle est amplement justifiée par l'élévation du coût de la vie. Bornons-nous aux indices officiels. Pour la région parisienne, celui d'une famille ouvrière de 4 personnes est passé de 486 au 31 mars 1936 à 688 au 31 mars 1937, soit une augmentation de 40%. Pendant le même temps, les fonctionnaires n'ont reçu que deux acomptes d'environ 240 francs, c'est-à-dire 16% d'un salaire moyen de 1.500 francs. L'écart est de 24%. On voit que la demande de 10% est modeste.

Malgré les promesses, les 10% seront durs à obtenir. Principaux artisans du Front populaire, grâce à leur puissance électorale, les fonctionnaires vont-ils en être les victimes? Ils sont sacrifiés, en tout cas. Et s'ils veulent avoir gain de cause, cette fois-ci, il leur faudra crier encore plus fort que précédemment, et, peut-être, agir. Il va sans dire que les militants ouvriers les appuieront. Mais ce ne sera pas sans souligner l'inconvénient de n'avoir pas posé le problème au fond.

Deux cent quarante francs hier, 10% aujourd'hui — en admettant qu'on les obtienne — cela n'apporte qu'un remède partiel. Cela ne permet même pas de suivre la hausse de la vie. Chaque augmentation demande un effort considérable : sans doute n'en faudrait-il guère plus pour obtenir de l'Etat-patron un système de rajustement automatique de six mois en six mois. Le moment n'est-il pas venu, pour les fonctionnaires et pour tous les services publics, de réclamer l'échelle mobile? Ce qu'on peut dire, c'est qu'en dehors de cette revendication, il n'y a pas de solution véritable à la question des traitements.

Si l'on calcule l'augmentation que déterminerait l'institution du salaire-or, on s'aperçoit qu'elle serait considérable, et, il faut le dire, irréalisable dans la période présente. L'échelle mobile est plus modeste; or, elle se heurtera elle-même à deux obstacles importants : le déficit des finances de l'Etat et le fait qu'elle a été refusée à l'immense majorité des ouvriers par la loi du 4 mars 1938. Sur le premier point, les syndicats de fonctionnaires se sont lié les mains en s'associant à la défense nationale. La conclusion logique du rapport de Neumeyer devant le dernier congrès fédéral, c'est qu'il ne faut pas songer à demander à l'Etat de réduire ses budgets de guerre. Quant à la loi du 4 mars 1938, elle a été votée par le Front populaire unanime, et approuvée par la C.G.T. Les fonctionnaires sont doublement victimes; ils ne reçoivent pas de l'Etat les augmentations qui leur sont dues, et la tactique de leurs organisations, au lieu de les aider, les condamne à l'impuissance. Sans doute commenceront-ils à comprendre qu'il serait temps de changer de méthode et que la politique, même dans les syndicats de Services publics, c'est la négation de la défense des salaires et des conditions de travail. — M. CH.

Dans les Corporations

CHEMINOTS

DU CUMUL DES MANDATS AU CUMUL DES TRAITEMENTS?

De plusieurs endroits du Réseau national, des nouvelles peu rassurantes pour l'avenir du mouvement syndical des cheminots nous parviennent. Le congrès de l'Union du réseau Sud-Est, (ex-P.L. M.), nous a donné un avant-goût de la mainmise complète du parti communiste sur la Fédération. L'opération est menée habilement, en deux temps. D'abord, contre les militants syndicalistes, ex-confédérés de la base, ceux qui sont en contact permanent avec les cheminots, et seraient susceptibles de les entraîner à l'action. Contre eux, on fait donner les cellules d'entreprise; ce sont les plus dangereux pour l'hégémonie du P.C.; ce sont des curieux qui voudraient connaître parfois l'emploi du temps de ce « secrétariat irresponsable et nombreux » formule imposée par les ex-unitaires et condamnée aujourd'hui par eux-mêmes. En effet, il faut indiquer aux cheminots, comment certains politiciens communistes notoires, les « meilleurs d'entre nous » disait-on à l'époque, ont déserté le bureau de la Fédération, je veux citer les députés Demusois (en baisse d'estime auprès de Semard) et Midol (ce dernier serait conservé comme un trophée des grèves de 1920).

En premier lieu, donc, il s'agit de démolir les militants de base, les « gêneurs » que l'on discrédite et calomnie pour les éloigner de la vie militante. Que nos staliniens se méfient; ils ne les dégoûteront pas, car pour eux, le syndicalisme n'est pas une profession; c'est un idéal, pour lequel ils lutteront de toutes leurs forces. Ils veulent un syndicalisme d'action, indépendant, au service exclusif de la classe ouvrière, non asservi à un parti politique qui, après avoir lancé le Front populaire, l'a trahi, l'a poignardé dans le dos. Dire que ces mêmes hommes, après avoir fui les responsabilités du pouvoir, après avoir lâché leurs « frères socialistes » et contribué au renversement des deux gouvernements Léon Blum, voudraient aujourd'hui la participation de la C.G.T. au gouvernement ! Serait-ce pour mieux trahir la classe ouvrière, ou pour se débarrasser du « général » en l'envoyant finir sa carrière dans un fauteuil ministériel ? La manœuvre sera tentée au prochain congrès confédéral.

Mais, revenons à notre Fédération. Il restera donc au sommet à se débarrasser des quelques « chefs ex-confédérés ». L'opération sera assez facile à réaliser en exploitant les rivalités de clans. Nous avons vu, déjà, comment, à la fusion, on avait écarté systématiquement nos camarades de l'Etat rebelles à la colonisation. La même opération va se réaliser sur le terrain fédéral. Sous le couvert de modification de la « structure », le partage des places se fait dans l'ombre. Certains ont déjà reçu satisfaction, avec une place d'administrateur à la S.N.C.F. ou de permanent appointé; ils n'auront pas le courage de s'élever contre la colonisation ou de dénoncer les abus qui se pratiquent au sommet.

L'homme qui dirige cette opération et le citoyen Semard, exécuteur des ordres du Bureau Politique du parti communiste. Après avoir entraîné la Fédération dans le conseil d'administration de la Société Nationale des Chemins de Fer, dont les cheminots commencent à se rendre compte qu'elle n'est qu'une duperie, il en est arrivé, avec la complicité et le silence des ex-confédérés, à un cumul scandaleux de traitements et indemnités. Il est déjà loin, le temps où l'on nous disait que le cumul des mandats ne saurait en aucun cas entraîner le cumul effectif des traitements. La *Tribune* apporta un démenti formel, à une certaine époque, à des « ragots mensongers ». Pourrait-elle, aujourd'hui, apporter le même démenti?

Les cheminots attendent encore le bilan financier de l'ex-fédération unitaire au moment de la fusion. Les ex-unitaires ont trouvé à ce moment une Fédération confédérée riche, grâce à une organisation saine et honnête. Les méthodes qu'ils ont instaurées, les dépenses excessives qu'ils engagent, nous laissent anxieux pour le lendemain; la bureaucratie s'est installée; demain, c'est une douzaine de permanents appointés *qui vont coûter* 400.000 *francs à l'organisation*. On continuera à faire appel au sacrifice désintéressé des militants de base. C'est là un mal que nous dénonçons; on est en train d'appliquer chez nous les méthodes qui ont mené la C.G.T. allemande à la capitulation sans combat.

On nous accusera de donner des armes à nos adversaires, mais nous ne pouvons accepter le bâillon. Nous sommes contre les abus d'où qu'ils viennent, et nous n'avalerons jamais sans mot dire le cumul, la centralisation d'une multitude de mandats rétribués dans les mains d'un seul militant. Nous ne disons pas que le militant syndical permanent (30.000 frs), que le conseiller général de la Seine (40.000 frs), que l'administrateur de la S.N.C.F. (12.000 frs), que l'expéditionnaire (18.000 frs) soient trop payés. Mais nous pensons que le tout réuni sur le dos ou le nom du même camarade, c'est décidemment un peu chargé, surtout quand à cela viennent s'ajouter encore des fonctions importantes de membre du bureau politique d'un parti.

C'est pourquoi le citoyen Semard, sensible à certaines révélations, serait décidé à faire appel à un jury d'honneur pour faire toute la lumière; c'est ce que nous demandons et les 400.000 syndiqués avec nous. A quand la lumière sur les cumuls de Pierre Semard ? — LE LAMPISTE SYNDIQUÉ.

P. T. T.

UN ORDRE DU JOUR DES FACTEURS DES ARDENNES

La section des Ardennes du syndicat des Employés des P.T.T., réunie le dimanche 29 mai 1938, salle de la Bourse du Travail, à Charleville, fidèle à l'esprit de la démocratie syndicale, demande à la rédaction du journal « Le Peuple » de citer dans sa revue de presse des extraits de la revue syndicale « La Révolution prolétarienne » au même titre que les hebdomadaires « Syndicats » et la « Vie ouvrière » dont chacun des numéros est cité.

La section espère voir aboutir cette demande le plus tôt possible et invite tous les syndicats à émettre le même vœu, dont la réalisation renforcerait la démocratie syndicale.

Dans les Unions

SAVOIE

LA REPRESENTATION AU CONGRES

La C. A. de l'U.D. de la Savoie, au cours de sa réunion du 22 mai, après avoir examiné le mode de représentation des syndicats au prochain congrès confédéral,

Regrette à l'unanimité, la disposition adoptée par le C.C.N.,

Demande la représentation au prochain congrès par des délégués directs, désignés par les Unions départementales à raison de un délégué par 5.000 membres ou fraction de 5.000.

Le nombre des adhérents serait déterminé par le calcul des cotisations payées par les syndicats au cours de l'année précédant le congrès, et divisé par 10.

JOURNAUX • LIVRES, REVUES

ESQUISSE D'UNE THEORIE MARXISTE DES CRISES PERIODIQUES, par **Léon Sartre.** (Un volume, Rivière, éditeur.)

Voici un livre excellent. Un de ces rares livres d'économie politique qui soient autre chose qu'un empilage de lieux communs sans signification. Un livre scientifique, c'est-à-dire cherchant par des raisonnements précis et rigoureux à fournir un fil conducteur permettant de se reconnaître dans la complexité des faits. Par surcroît, un livre qui prouve toute la fécondité des théories économiques classiques, et de celle de Marx en particulier, dès qu'on veut les manier avec intelligence et de bonne foi.

Il n'est guère possible de donner dans tous ses détails et dans toute sa rigueur le raisonnement sur lequel repose la thèse de l'auteur sans lui accorder un développement presque égal à celui qu'il a dans le livre lui-même et sans faire usage de symboles mathématiques, choses qu'il n'est guère possible de faire ici. Néanmoins je voudrais essayer de donner l'essentiel de la démonstration, en la présentant sous une forme simplifiée qui, je l'espère, ne trahira pas trop, malgré cette simplification, la pensée de l'auteur.

⁂

On sait que l'on peut diviser toutes les industries en deux grands groupes, le groupe des industries d'objets de consommation, c'est-à-dire de celles qui produisent des objets directement utilisables pour la consommation personnelle : vivres, vêtements, etc., — et le groupe des industries de moyens de production, celles qui fabriquent les matières et l'outillage utilisés par les industries du groupe précédent : par exemple la minoterie qui fournit la farine à la boulangerie, l'usine de mécanique qui construit des machines à coudre pour le tailleur.

Ces deux groupes d'industries échangent entre eux leurs produits respectifs. Les moyens de production sont livrés aux fabricants d'objets de consommation qui fournissent en échange les objets destinés à la consommation des ouvriers et des capitalistes occupés dans les entreprises de moyens de production.

Comme d'autre part les échanges se font toujours entre valeurs égales, c'est-à-dire entre marchandises ayant coûté le même travail, il faut, pour que la production de chacun des groupes trouve à s'échanger, qu'à chaque instant la production en moyens de production soit d'une valeur égale à celle en objets de consommation, défalcation faite des objets de consommation nécessaires à la consommation des ouvriers et des capitalistes employés à la fabrication de ces objets.

Or, si l'on suppose que la production se poursuit toujours dans les deux groupes à la même allure, sans augmenter ni diminuer, la concordance entre ces deux valeurs s'établit d'elle-même. En effet, la valeur des moyens de production est égale au travail qui a été employé à les fabriquer en partant des matières premières; d'autre part, la valeur des objets de consommation est égale à la valeur des moyens de production qui ont servi à les fabriquer, plus le travail employé à transformer ces moyens de production en objets de consommation. Dès lors, après qu'une fraction des objets de consommation de valeur égale à ce dernier travail sera allée à la consommation des ouvriers et des capitalistes occupés à leur fabrication, il en restera une quantité de valeur égale à celle des moyens de production utilisés; cette dernière pourra donc être échangée contre une quantité de moyens de production égale à celle précédemment employée et la production pourra continuer telle quelle.

Supposons maintenant que, de ces objets de consommation qui vont aux industries de moyens de production pour servir à la consommation des ouvriers et des capitalistes qui y sont occupés, ces derniers, les capitalistes, au lieu de consommer toute leur part, en conservent une partie destinée à servir à payer le salaire de *nouveaux* ouvriers, en plus de ceux existant déjà. Dans ces conditions, la quantité de moyens de production fabriqués va augmenter. Pour que ceux-ci puissent être échangés, il faudra que l'autre groupe, celui des objets de consommation, dispose, pour l'échange, d'une plus grande quantité d'objets de consommation. Cela sera si les capitalistes de ce second groupe ont fait comme leurs confrères : s'ils ont économisé une partie de la part des objets de consommation qui leur revenait. Les objets de consommation épargnés par les seconds pourront dans ce cas être échangés contre les moyens de production fabriqués au moyen de ceux qui ont été épargnés par les premiers. Pour qu'un échange puisse être total, qu'il ne reste rien à vendre ni d'un côté ni de l'autre, il faudra naturellement que lesdits objets de consommation et lesdits moyens de production soient d'une valeur égale; pour cela il faudra que les quantités épargnées par les capitalistes de l'un et l'autre groupe soient dans une proportion convenable. Proportion qui sera essentiellement déterminée par les quantités de travail respectives qui sont employées dans chacun des deux groupes d'entreprises, quantités de travail qui dépendent elles-mêmes de l'état de la technique au moment considéré.

Telle est la proposition fondamentale que, en partant d'un exemple particulier fourni par Marx au deuxième livre du *Capital*, M. Sartre établit sous une forme très générale et dont la démonstration, beaucoup plus complète naturellement que celle qui vient d'être esquissée, me semble rigoureuse.

⁂

C'est de cette proposition que M. Sartre tire l'explication des crises.

M. Sartre suppose que les fractions du profit ainsi épargnées et réinvesties dans l'un et l'autre des deux groupes d'industries sont les mêmes. Dans une pareille hypothèse, la concordance dont nous venons d'indiquer la nécessité n'est généralement pas obtenue, elle ne peut l'être que pour une seule valeur de cette fraction. Si la fraction du profit « accumulée » par l'un et l'autre groupe de capitalistes est inférieure ou supérieure à cette valeur précise, la concordance n'est pas réalisée; l'équilibre entre les deux groupes d'industries ne s'établit pas; la valeur des nouveaux moyens de production n'est pas égale à celle des nouveaux objets de consommation disponibles pour l'échange, elle lui est supérieure ou inférieure, ce qui signifie qu'il y aura une certaine quantité de moyens de production ou d'objets de consommation qui ne trouveront pas preneurs.

Voilà, d'après notre auteur, la cause des crises. A un moment donné, moment que l'on peut considérer comme « normal », la fraction de profit accumulée est la bonne, c'est celle qui assure l'équilibre entre les nouveaux moyens de production et les nouveaux objets de consommation, mais la progression continue de la production due à cette constante accumulation fait que la part de produits qui constitue le bénéfice capitaliste s'accroît, et comme les besoins personnels des capitalistes sont limités, leur consommation ne s'accroît pas autant que leurs bénéfices, par suite ils en accumulent une fraction plus grande. De ce fait, cette fraction n'est plus la bonne, ce n'est plus celle qui assure l'équilibre, elle lui est supérieure, d'où excès d'objets de consommation par rapport aux moyens de production. Cette surproduction relative des premiers par rapport aux seconds produit la crise.

⁂

Cette thèse est très séduisante.

Mais il faut remarquer qu'elle est tout entière basée sur ceci : que la fraction d'accumulation

dans les deux groupes d'industries est la même. Or je ne vois pas pourquoi il en serait ainsi.

Tout au contraire.

En effet nous avons vu avec l'auteur que si la fraction d'accumulation, supposée la même dans les deux groupes, est supérieure à celle qui assure l'équilibre, les moyens de production sont en quantité insuffisante par rapport aux objets de consommation, et il s'ensuit que leur prix monte, ainsi que le dit lui-même M. Sartre avec insistance. Mais qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie qu'un véritable transfert de plus-value s'opère d'entre les mains des capitalistes du groupe des objets de consommation dans celles des capitalistes du groupe des moyens de production; ceux-ci vont donc faire des bénéfices supérieurs aux autres, et par conséquent, leur consommation personnelle restant égale, ils vont donc consacrer à l'accumulation une part plus grande; au contraire, les capitalistes de l'autre groupe dont, par suite du même phénomène, les bénéfices auront baissé, consacreront à l'accumulation une part plus petite, de sorte que la fraction d'accumulation ne sera plus la même dans les deux groupes. Ces deux fractions seront différentes et elles s'éloigneront de plus en plus l'une de l'autre, jusqu'à ce que leur rapport ait atteint le chiffre convenable pour que l'égalité de production entre les deux groupes soit atteinte.

En outre, en dehors même de ce transfert involontaire de plus-value de l'un des groupes à l'autre, il s'ajoute un transfert volontaire. Même cette part réduite de leur profit qu'ils vont épargner, les capitalistes des industries d'objets de consommation ne vont pas l'employer forcément dans leur groupe. Ils sont libres de l'employer où ils veulent et, par suite, ils l'emploieront, partiellement au moins, dans l'autre groupe puisque le bénéfice y est, pour le moment, plus élevé que dans le leur. Pour cette seconde raison l'accumulation va augmenter encore là où elle était trop faible et diminuer là où elle était trop forte, jusqu'au moment où l'équilibre entre moyens de production et objets de consommation sera rétablie.

Ainsi, la fraction d'accumulation dans les deux groupes d'industries n'est pas forcément la même, et, dès que ces fractions ne sont pas dans le rapport voulu pour que l'équilibre des productions soit atteint, le jeu des prix dû aux variations de l'offre et de la demande les y ramène.

Telle est la raison pour laquelle, en ce qui me concerne, je ne peux me rallier à la thèse de M. Sartre, si rigoureuse qu'elle paraisse.

⁂

Pour terminer par quelque chose de moins aride, remarquons que, tout comme celle que j'ai fournie il y a quelques années et qui parut si « paradoxale » à la plupart de nos camarades, l'explication des crises que donne M. Sartre est recherchée par lui dans l'accumulation du capital, dans l'impossibilité qu'il y a à ce que l'accumulation du capital se poursuive au delà d'une certaine limite. Que cela soit la bonne direction me paraît résulter, entre autres, d'une raison historique.

Les crises, nos crises périodiques, dites de « surproduction », sont en effet un phénomène strictement capitaliste, dont on ne trouve pas d'équivalent dans les sociétés non capitalistes, et qui, par contre, apparaît avec la société capitaliste et ne l'a pas quittée. Or, ainsi que l'a très bien montré Werner Sombart dans son livre *Le Bourgeois*, la caractéristique psychologique essentielle du bourgeois c'est l'accumulation. Dans les autres sociétés, les classes privilégiées cherchent, bien entendu, tout comme nos bourgeois, à accroître le plus possible leurs revenus, mais c'est pour les *dépenser;* le bourgeois au contraire cherche avant tout à les *accumuler*, non à les consommer mais à les employer pour produire davantage.

Les crises étant un phénomène spécifique de la société bourgeoise, et l'accumulation le vice spécifique du bourgeois, il est tout indiqué de rechercher dans celui-ci la cause de celles-là. — R. L.

ENTRE NOUS

Deux camarades se sont donné la peine de nous envoyer la coupure ci-dessous du compte rendu fait par la Bataille des P.T.T. *(hebdomadaire communiste), du Congrès des Postiers :*

« Toujours au nom de l'indépendance du syndicalisme — imprime « la Bataille » en date du 26 mai — *Autexier et Liaigré refusent de s'associer à la défense nationale et font la propagande pour la* Révolution prolétarienne. *(Nul n'ignore que la* Révolution prolétarienne *est la « Revue trotskyste » par excellence, et les preuves indéniables des liaisons de Trotsky avec la bourgeoisie et le fascisme international ne sont plus à fournir.) ».*

Ce que nul n'ignore, ô honnête Bataille, *c'est que la* Révolution prolétarienne *n'est pas une « revue trotskyste » — ce qui, d'ailleurs, n'empêche nullement ses rédacteurs de considérer comme autant de calomnies les accusations lancées contre Trotsky. Quiconque a pris la peine de s'informer sait que, si nous défendons Trotsky contre l'odieuse imputation d'être un agent de Hitler et du fascisme international, nous ne partageons pas pour cela ses vues théoriques et tactiques. Lui-même ne cache pas son désaveu des idées exposées généralement dans nos colonnes.*

Mais nous savons, de longue date, que la Bataille des P.T.T. *n'en est pas à un mensonge près.*

Un des camarades qui nous ont envoyé la coupure est précisément un postier. C'est lui qui nous a fait tenir l'ordre du jour des facteurs de Charleville, publié à la Renaissance, demandant au Peuple *de citer la* R. P. *à sa revue de la presse. Voilà qui est probablement beaucoup demander au quotidien confédéral.*

Mais notre correspondant sait fort bien de quoi il retourne. Aussi, ne compte-t-il pas trop sur la publicité du Peuple *pour nous faire des abonnés. Les abonnés, il les fait lui-même : «* Jusqu'ici, nous écrit-il, *je vous ai communiqué quatre adresses, qui ont produit trois abonnements. Je pense faire mieux. Pour le redressement syndical,* R. P. *en avant! ».*

La meilleure réponse à la Bataille des P.T.T., *c'est de suivre cet exemple!*

« LES AMIS DE PAUL DUSSAC »

Comme suite à notre appel, publié dans le dernier numéro, voici la liste de ce que nous avons reçu à la date du 31 mai : Les camarades de Madagascar, 900 fr.; Un groupe d'amis, versé par Camille Drevet, 200 fr.; R. Louzon, 200 fr.; Marcel Martinet, 10 fr.; Louise et Maurice Chambelland, 20 fr.; Mme Broussaudier (Nice), 100 fr. — Total : 1.430 francs.

Nous avons dépensé : Acompte sur pension, 800 fr.; trois semaines de chambre, 150 fr.; argent de poche, 50 fr. — Total : 1.000 francs. Il nous reste donc 430 francs en caisse, mais, pour solder la pension de Pierre Dussac au 31 mai, il nous faut verser 680 francs.

Camarades, adressez votre obole à Chambelland, 3, place Séverine, le Pré-St-Gervais (Seine). Compte chèque postal, 2.065-09, Paris.

Nous avons reçu :

— *Aveux à Moscou*, par Boris Souvarine, une brochure. extrait de la *Vie intellectuelle.*

— *Barcelone fin* 1937, (fragments de journal), par Félicien Challaye, une brochure, extrait de la *Grande Revue.*

— *Une mystique à combattre : la guerre civile*, par Louis Loréal, une brochure, 2 francs, éditions de la « Patrie Humaine », 16, rue St-Marc, Paris (2e).

Imp. S.N.I.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20e).

Le gérant : M. CHAMBELLAND.